



Wallonie



Esneux

## URBANISME

### AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demande est introduite par la **PHARMACIE SONNET** dont les bureaux se trouvent Avenue Laboule 22 à 4130 Esneux.

Le terrain concerné est situé **Avenue Laboule, 17 à 4130 Esneux et cadastré division 2, section D n°139L.**

La demande vise les travaux suivants : Réalisation d'emplacements de parking (dont 2 PMR) privatisé et de la simplification et réfection de la façade avant et présente les caractéristiques suivantes :

Le projet faisant l'objet de la demande s'écarte du Guide Communal d'Urbanisme (ensemble urbanistique n°5 et dispositions communes) pour les raisons suivantes :

- le nombre de matériaux de parement pour la réalisation de l'ensemble des façades d'un même volume ;
- l'utilisation de panneaux type Trespa comme matériau de parement ;

Elle doit donc être soumise à annonce de projet (article D.IV.40 du CoDT).

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9h à 12h et le jeudi de 17h à 19h, au **Domaine Brunsode n°2** (Château Brunsode - 1<sup>er</sup> étage), Service Urbanisme, 4130 ESNEUX (TILFF) uniquement sur rendez-vous pris au **04/380.93.38 ou 04/380.93.34 ou 04/380.93.44**.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame Florine PARIZEL, téléphone : **04/380.93.35**, mail : [urbanisme@esneux.be](mailto:urbanisme@esneux.be), dont le bureau se trouve **Domaine Brunsode n°2** (Château Brunsode - 1<sup>er</sup> étage) à 4130 ESNEUX (TILFF).

**Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 10 novembre 2025 au 24 novembre 2025 au collège communal :**

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [urbanisme@esneux.be](mailto:urbanisme@esneux.be)